



Commission Méditerranée



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

COMMISSION MEDITERRANEE DE CGLU COMPTE-RENDU

Réunion du mercredi 18 octobre 2006 à Marseille

Participants

Voir la liste en annexe

Rappel de l'ordre du jour

- Accueil des participants et déjeuner sur place
- Introduction par *M.Laroussi Oueslati, Vice-président de la Commission Développement économique, Europe, Relations Internationales, délégué aux NTIC, de la Région Provence Alpes Côte d'Azur*
- Début de la vidéo-conférence avec le Liban et le Maroc
- Point sur les documents de travail
- Préparation de la réunion de la Commission Méditerranée lors du Conseil Mondial de CGLU à Marrakech.
- Information sur la Politique de Voisinage de l'Union Européenne
- Préparation de la réunion « tripartite » sur le Liban lors du Conseil Mondial de CGLU à Marrakech.
- Suivi du projet d'Agenda et d'inventaire des réseaux et des collectivités locales de la Méditerranée
- Clôture et relevé de décisions en présence de *M. Jacques Rocca Serra, adjoint au maire de Marseille délégué aux relations internationales* et de *Mme Elisabeth Gateau, Secrétaire Générale de CGLU.*

Relevé de conclusions

- 1) Le compte-rendu de la précédente réunion du 7 juillet 2006 est approuvé.
- 2) Le document de présentation de la Commission (« plaquette ») est légèrement modifié ; il précise (dans sa version française) que, pour les pouvoirs locaux des pays du Sud, ces derniers figurent dans le conseil méditerranéen par la présence de « représentants » (qu'ils soient élus ou non) ; il inclut une courte définition du programme de travail de la Commission Méditerranée ; il inclut, dans le programme de travail, une mention sur la participation de la Commission aux réunions organisées par ses membres (les collectivités locales et les réseaux). De plus, une

plaquette (quadri-couleurs avec des illustrations) sera de nouveau imprimée, à la suite de la réunion de Marrakech lorsque la composition du bureau sera connue.

3) Préparation de la réunion à Marrakech le 30 octobre

- **L'ANCLM travaille en lien avec CGLU** pour l'organisation du Conseil Mondial de CGLU à Marrakech, elle mobilise l'ensemble des collectivités locales marocaines en leur adressant une invitation (400 communes et un ensemble de 1600 collectivités locales). Le président de l'ANCLM, Monsieur Omar El Bahraoui sera présent durant l'ensemble du Conseil Mondial et à la réunion de la Commission Méditerranée.
- **Le BTVL/Section CGLU Proche-Orient conduit une délégation** de 8 maires libanais à Marrakech, en plus de la venue du maire de Beyrouth. Ils participeront à la réunion de la Commission Méditerranée le 30 octobre et à la réunion tripartite sur le Liban le même jour.
- **Le Bureau de la Commission.** En ce qui concerne la présidence « Europe », une déclaration d'intention a été reçue par courrier de la part de Mme Mercedes Bresso, Présidente de la Région Piémont en Italie. En ce qui concerne la présidence « Maghreb », des discussions sont menées par M.Omar El Bahraoui au sein de l'Association des Collectivités Locales Marocaines qu'il préside. En ce qui concerne la présidence « Machrek », une discussion est en cours au sein du Comité des Maires du Liban, présidé par M. Abdel Mounem Ariss, maire de Beyrouth, qui, s'il n'est pas disponible pourrait envisager une autre ville libanaise telle que Tripoli.
- **Sont proposées comme actions à inscrire dans le programme de travail :**
 - *Le prochain Forum des Autorités Locales et Régionales de la Méditerranée, fin 2007*
 - *L'initiative des collectivités locales de CGLU pour les municipalités libanaises, dès maintenant.*
 - *Le Premier Forum International des Collectivités Locales Marocaines (FICL), les 25 et 26 janvier 07. La Commission Méditerranée propose l'organisation d'un atelier portant sur la politique de Voisinage de l'UE ainsi que l'animation d'un espace de communication (stand) au sein du salon, en partenariat avec l'ANCLM. (Discussion déjà entamée avec la société Media Contact Services organisatrice de l'événement).*
 - *L'articulation de l'action des collectivités territoriales dans la politique de Nouveau Voisinage de l'UE (travail de fond, pluriannuel)*
 - *La conférence sur le programme européen « Dépollution 2020 » au Caire le 29 novembre 06*
- **Le programme de travail de la Commission Méditerranée devra être présenté** et soumis à débat à Marrakech. Il devra se présenter sous la forme d'un plan d'action qui n'est pas une simple énumération d'activités mais des actions qui répondent et illustrent des types d'objectifs spécifiques. Le plan d'action doit faire l'objet d'un effort d'analyse et de présentation. (Le document sera préparé par le secrétariat technique, D.Crévola).

4) Information sur la Politique de Voisinage de l'Union Européenne

Documents distribués et commentés par Jean-Louis Urbain, responsable du pôle Euromed à la Région Provence Alpes Côte d'Azur :

- *Politique européenne de Voisinage / Cross Border cooperation. Programme Bassin maritime méditerranéen (2007-2013)*. 13 octobre 2006.
- Weber Richard, directeur à l'Office EuropeAid à la Commission Européenne. *La Méditerranée en partage. L'impératif économique*. Enjeux Méditerranée N°3, oct-déc 2006.

Cette politique de Voisinage devrait être envisagée comme un outil par les collectivités locales et non pas comme un objectif. Il s'agit de tendre à inverser les rapports habituels avec les organisations internationales, l'Europe ou les gouvernements (dits *top down*), et d'amener ces derniers à partir du terrain, à prendre en compte les besoins des collectivités locales dans leur effort quotidien de gestion locale et de développement.

Il faut faire une veille sur la politique de voisinage (260 millions €) et se concentrer sur des axes prioritaires (1 ou 2 thèmes) pour lesquels il sera possible de mobiliser les collectivités et leurs réseaux (ex : gouvernance locale, culture, dialogue interreligieux, transferts technologiques, pôles technologiques...).

A ce stade, la politique de Voisinage est encore en débat et son contenu thématique fait l'objet de demandes particulièrement appuyées par l'Espagne et l'Italie en ce qui concerne la « Culture et le Patrimoine » ainsi que le « Développement économique ».

Les instruments de coopération de la Politique de voisinage, sont une opportunité pour une action de la Commission Méditerranée de CGLU, qui combinerait 2 objectifs importants :

- Pousser à une organisation des pouvoirs locaux des pays du Sud, sous la forme d'associations, de lieux d'échanges de savoir-faire et de contre-pouvoir, susceptibles d'être des interlocuteurs et des partenaires nationaux (pour le Nord et pour le Sud).
- Permettre, dans le cadre d'un programme concret, de faire collaborer des collectivités locales et des réseaux sur un mode inter-méditerranéen, de développer ainsi des relations entre des acteurs qui s'ignorent mais qui ont des intérêts communs et une expertise complémentaire en vue de conduire des projets d'amélioration des conditions de vie des populations locales.

Cependant la Commission Méditerranée de CGLU doit veiller à ne pas se transformer en acteur ou opérateur de tel ou tel programme européen, mais elle doit jouer un rôle d'ensemblier entre les acteurs.

5) Préparation de la réunion « tripartite » sur le Liban lors du Conseil Mondial de CGLU à Marrakech.

- **Dans le contexte de sortie de crise et de reconstruction du Liban, une initiative placée sous l'égide de CGLU a été prise par la Ville de Lyon et Cités Unies France**, dans le cadre du « groupe-pays Liban » en vue de constituer une plate-forme européenne voire internationale de collectivités territoriales qui s'engagent à accompagner les municipalités libanaises face aux problèmes de la reconstruction, du

réaménagement et du retour à la paix. Autour d'un noyau dur de collectivités locales telles que Lyon, Barcelone, Marseille, Turin, La Haye et les trois Commissions de CGLU « Coopération décentralisée », « Méditerranée » et « Diplomatie des Villes », un mouvement se développe et compte mobiliser davantage de collectivités lors des réunions à Marrakech (30 octobre), à Turin (8-10 novembre), à Barcelone (21-22 novembre). La méthode de travail doit être approfondie, mais d'ores et déjà il est décidé de mettre en place un appui technique et humain auprès du Bureau Technique des Villes Libanaises, notamment avec le concours des fonds européens.

- **Du côté du Comité des maires du Liban, présidé par le maire de Beyrouth**, la ligne est en faveur d'une coopération faite par les villes ou les collectivités, seules dans la conduite de leurs actions, sans l'Etat. Cependant, il serait bon de sensibiliser les maires libanais et le Comité des Maires, à la nécessité d'un dialogue constructif avec leur propre gouvernement puis avec les bailleurs de fonds internationaux.
- **Sur le plan gouvernemental, une conférence est annoncée pour le 15 janvier à Paris**, et devrait traiter en priorité du problème de la dette et des fonds structurels libanais.
- **Dans le dialogue avec les bailleurs de fonds internationaux**, il apparaît que la relation entre les municipalités et l'Etat libanais est la question essentielle en même temps que l'origine d'un cercle vicieux. Par exemple, la Banque Mondiale se montre disposée à travailler avec les maires et les pouvoirs locaux, si le gouvernement libanais le demande. Mais le gouvernement libanais sera incité à travailler avec les municipalités si le bailleur le demande. Cette situation crée un immobilisme et c'est précisément cela qu'il faudrait parvenir à dénouer.
- **Dans les réglages à effectuer à l'avenir**, il serait bon de définir une position à adopter à l'égard des partenaires potentiels ou des bailleurs tels que l'initiative « ART GOLD » du PNUD, au Liban.
- **Le rôle prépondérant du CDR** (Comité pour le Développement et la Reconstruction) comme le centralisateur de tous les fonds, pose des difficultés dans la réalisation de certains projets au niveau municipal, par exemple le projet sur la gestion des déchets à Tripoli).
- **Du côté des collectivités locales européennes**, il est proposé que la Commission Méditerranée participe à l'unité de gestion et de suivi de l'initiative CGLU au Liban.
- **La deputacion de Barcelone**, engagée de longue date au Liban et partenaire du BTVL, peut jouer un rôle moteur dans la sensibilisation des pouvoirs locaux espagnols pour qu'ils s'engagent dans des relations de coopération avec les municipalités libanaises.
- **L'union recherchée en Europe entre le plus grand nombre d'acteurs** – les commissions de CGLU, les Villes, les Régions, les agences, les bailleurs...- peut créer les conditions d'un dialogue avec le gouvernement libanais.
- **De plus, il s'agit d'essayer d'établir une relation permanente entre le CDR et le Comité des maires** (appuyé par le BTVL).
- **Il est proposé qu'une délégation d'élus locaux européens se rende à Beyrouth** en janvier 2007 pour faire levier auprès du gouvernement libanais.

6) **Suivi du projet d'Agenda et d'inventaire des réseaux et des collectivités locales de la Méditerranée**

Une première version de l'inventaire et de l'agenda des collectivités territoriales et des

réseaux méditerranéens, élaborée à la demande des acteurs méditerranéens au sein de la Commission Méditerranée, est aujourd'hui consultable à l'adresse ci-dessous:

http://www.euromedina.org/index_agenda.htm

Ces éléments du futur site de la Commission Méditerranée de CGLU, conçu comme un nouvel outil pour intensifier les relations et les activités en Méditerranée, ont été élaborés par le Pôle Internationale de Compétences en Développement Urbain pour la Méditerranée (PICDUM) ; ils sont provisoirement hébergés sur le site du réseau des villes « Europe-Mena » animé par la Ville de Marseille et la Banque Mondiale (euromedina.org).

Les informations publiées sur cette version pilote doivent faire l'objet d'une validation de la part des collectivités locales et des structures concernées. Celles-ci sont invitées à réagir sur cette première version et à fournir des informations à mettre en ligne. comme un.

Le choix du nom à donner à cette page web :

- doit répondre à des mots clefs : cglu et méditerranée
- doit se fonder sur un dialogue préalable avec le webmaster du secrétariat mondial de CGLU pour voir les implications d'un hébergement sur le site de CGLU (mises à jour, langue arabe, etc)

Le travail des commissions doit être davantage relayé et articulé avec les instances de CGLU, par des mécanismes à inventer ou à affiner. Il faut dialoguer avec le secrétariat mondial à Barcelone et avec les Présidents de CGLU ; par exemple, la Commission Coopération Décentralisée (animée par Lyon) est en lien avec Pierre Schapira, adjoint au maire de Paris et député européen, sur la question du rapport sur la coopération décentralisée auprès de l'Union Européenne.

7) Contribution de Mme Elisabeth Gateau, Secrétaire Générale de CGLU

CGLU est très attachée à l'existence et au travail de la Commission Méditerranée. Ce qui importe est que celle-ci trouve un consensus sur la manière dont elle sera conduite et qu'elle définisse ce qu'elle fera.

Le souhait de CGLU est d'avoir une commission Méditerranée qui soit respectée et en capacité de mener un travail crédible et efficace.

Il s'agit de veiller à augmenter le nombre d'acteurs en son sein.

Dans la perspective du Conseil Mondial de CGLU à Marrakech à la fin du mois d'octobre prochain, il faut assurer une forte mobilisation pour la réunion de la commission.

La règle qui guide les commissions prévoit un renouvellement à chaque congrès, le prochain étant en octobre 2007 à Jeju en Corée du Sud. Le fait que la Commission Méditerranée démarre ses travaux cette année sera pris en considération.

L'axe fort de la Commission Méditerranée est le « Forum des Maires et des Présidents de Régions de la Méditerranée ». Le plus important est de réunir les politiques. C'est la valeur ajoutée de la Commission.

Annexe : Liste des participants

NOM	PRENOM	ORGANISATION	FONCTION
BOUTROLLE	Clotilde	Mairie de Marseille	Chargée de mission
ODEIMI	Bechir	BTVL/CGLU Proche-Orient (Liban)	Directeur du BTVL et représentant de CGLU Proche-Orient
BODINIER	Gérard	Région PACA	Cabinet du président
CREVOLA	Delphine	Commission Méditerranée de CGLU	Responsable du secrétariat technique
DESHAYES	Frédéric	Ville de Romans sur Isère	Responsable des relations internationales
FALCONETTI	Lorraine	Banque Mondiale	Webmaster
GALLET	Bertrand	Cités Unies France (CUF)	Directeur général
GATEAU	Elisabeth	Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)	Secrétaire Générale
MORELLO	Gian Paolo	Comité Italien des Cités Unies	Secrétaire général
MORLA	Rosa	Mairie de Barcelone	Service relations internationales
OUESLATI	Laroussi	Région PACA	2ème vice-président Commission Dével.éco, Europe et RI
PETRIMENT	Jacques	Ville de LYON	Commission Coopération Décentralisée de CGLU

PARPAL	Joan	Medcités	Secrétaire général
REYNAUD	Michelle	Ville de Marseille	Directrice des RI
ROCCA SERRA	Jacques	Ville de Marseille	Adjoint au Maire
SANTONJA MAYOR	Paqui	Diputacio de Barcelone	Responsable de la coopération euroméditerranéenne
ZIKRI	Kamal	ANCLM (Maroc)	Directeur des RI de Rabat
URBAIN	Jean-Louis	Région PACA	Responsable du Pôle Euromed
Sont excusés de leur absence :			
BARRET	Sandra	Conseil Général de l'Hérault	Chargée de mission
BONAN	Georges	Conseil Général de l'Hérault/Arc Latin	Cabinet du président
SOULAGE	Bernard	Région Rhône-Alpes	1er Vice-président délégué aux transports
OSAN	Francesc	Diputacio de Barcelone	Conseiller pour la diplomatie municipale
SABARTES	Antonia	Mairie de Barcelone	Responsable des relations internationales
PARELLO	Angelo	Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM)	Commission Intermed

NICOLET	Claude	Conseiller communautaire de Dunkerque /Réseau européen des CL pour la Paix au Proche- Orient	Conseiller communautaire de la CU de Dunkerque
CHAILLOU	Christophe	Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE)	Chef de cabinet du SG